



**PROGRAMME LOCAL  
DE PRÉVENTION DES  
DÉCHETS MÉNAGERS  
ET ASSIMILÉS (PLPDMA)  
2020-2026**

**25 FICHES  
ACTIONS**

---



**cyclad**

Tous les déchets ont de l'avenir



# PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA) 2020-2026

**cyclad**  
Tous les déchets ont de l'avenir

Les actions sont déclinées en 25 fiches caractérisées par :

- des objectifs
- un descriptif
- un planning prévisionnel
- des partenaires à mobiliser
- des résultats attendus

## Axe 1 Gouvernance participative

**Action 1 :** Constitution de la CCES et structuration des données du territoire

**Action 2 :** Animation du PLPDMA et renseignements des programmes des collectivités adhérentes

## Axe 2 Exemplarité des collectivités

**Action 3 :** Charte d'engagement des adhérents et développement de communes « Zéro Déchet »

**Action 4 :** Eco-exemplarité et développement des achats durables

## Axe 3 Communication et sensibilisation

**Action 5 :** Sensibilisation de proximité : animations Zéro Déchet, promotion du STOP PUB, promotion et valorisation des actions menées sur le territoire par tous les acteurs (SERD, SEDD, visites de centre de tri, ...)

**Action 6 :** Promotion de la consommation responsable : achat en vrac, commerçants Zéro Déchet, « Pépites », économie de la fonctionnalité, ...

**Action 7 :** Soutien aux ateliers Zéro Déchet : couture, cosmétiques, produits ménagers, ...

## Axe 4 Tri à la source des biodéchets et gestion des déchets verts des communes

**Action 8 :** Développement de la collecte séparée des biodéchets

**Action 9 :** Aide à la gestion des déchets verts des communes

## Axe 5 Lutte contre le gaspillage alimentaire

**Action 10 :** Accompagnement de la restauration collective dans la démarche de la réduction du gaspillage alimentaire

**Action 11 :** Stages et projets tutorés autour du gaspillage alimentaire

**Action 12 :** Donner une visibilité régionale et nationale à des opérations de lutte contre le gaspillage alimentaire

## Axe 6 Accompagnement des acteurs du territoire

**Action 13 :** Accompagnement des entreprises à la mise en place du tri 5 flux

**Action 14 :** Clubs d'entreprises et services développement économique - Journées dédiées en déchetteries

**Action 15 :** Accompagnement des entreprises dans des démarches EIT

**Action 16 :** Accompagnement des projets innovants « Trophées Cyclab »

**Action 17 :** Accompagnement des acteurs du BTP

**Action 18 :** Accompagnement des éco-manifestations

**Action 19 :** Favoriser la recherche et le développement

## Axe 7 Réemploi, Réparation, Don

**Action 20 :** Associations et acteurs de l'ESS – Mise en place de Bricothèque

**Action 21 :** Promotion de la réparation

**Action 22 :** Soutien au réemploi : recycleries, boutiques solidaires, Cyclab'Box, caissons de réemploi, ...

**Action 23 :** Promotion des zones de gratuité de proximité, du don

## Axe 8 Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets

**Action 24 :** Mise en place du paiement des professionnels en déchetteries

**Action 25 :** Sensibilisation des collectivités à la mise en place de la TEOMi et/ou Redevance Incitative



## **AXE 1 GOUVERNANCE PARTICIPATIVE**

### **Action 1 : Constitution de la CCES et structuration des données du territoire**

#### **LES OBJECTIFS**

Constituer une CCES représentative des acteurs du territoire et lui mettre à disposition des données fiables et consolidées.

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Recenser les acteurs représentatifs par collège : élus, Chambres Consulaires, représentants de la société civile, associations, etc.
- Recenser les documents de planification en cours et les données nécessaires.
- Constituer la base de données des indicateurs et les consolider pour obtenir des données annuelles à l'échelle du territoire.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Constitution de la CCES	Janvier 2020
Liste des documents de planification	2020
Constitution base de données	2020
Mise à jour des indicateurs / données	Annuelle

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les membres de la CCES, les services de planification

Pilotes de l'action : l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : les acteurs du territoire

#### **Les résultats attendus**

- Un bilan par fiche action réalisé pour la concertation annuelle.
- Une synthèse annuelle rédigée et mise à disposition de l'ensemble des usagers du service public, par le biais du rapport annuel notamment.
- Une mise en place d'un observatoire de l'économie circulaire, boîte à outil évolutive (eco-cyclad).
- Une rencontre annuelle avec les membres de la CCES.



## AXE 1 GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

### Action 2 : Animation du PLPDMA et renseignements des programmes des collectivités adhérentes

#### LES OBJECTIFS

Le programme doit être coordonné et animé. Cette animation donne de la visibilité aux actions et aux acteurs afin qu'elle puisse être dupliquée sur le territoire. Les données capitalisées doivent servir à renseigner les documents de planification de l'ensemble des autres structures : PCAET, PAT, TEPOS, ...

#### LE DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Des groupes de travail thématiques peuvent émerger en fonction des axes ou groupe d'actions ou secteurs prioritaires.
- Les rencontres sont des formats courts et dynamiques favorisant l'échange : rencontres d'acteurs sur le terrain, cafés/débats, think-tank, journées Fablab, projection court métrage, ...
- Les données collectées sont tenues à disposition des acteurs et transmises pour compléter les documents de planification
- Une synthèse est réalisée, mise à disposition de tous et sert de support de communication.

#### LE PLANNING PREVISIONNEL

Animation de la CCES	Janvier 2020
Communication des données pour les documents de planification des structures	Annuelle
Communication de la synthèse des actions	Annuelle

#### Les partenaires à mobiliser :

Publics cibles : les membres de la CCES, les services de planification

Pilotes de l'action : l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : les acteurs du territoire

#### Les résultats attendus

- Evaluation des actions du PLPDMA.
- Par thématique : rencontres terrains sur les opérations emblématiques.
- Des données quantitatives et qualitatives envoyées annuellement aux partenaires pour alimenter leurs documents de planification.
- Une visibilité des actions menées au sein des territoires.



## AXE 2 EXEMPLARITE DES COLLECTIVITES

### Action 3 : Charte d'engagement des adhérents et développement de communes « Zéro Déchet »

#### LES OBJECTIFS

L'engagement des intercommunalités adhérentes et des mairies est une démarche nécessaire pour porter un message commun aux citoyens et aux acteurs économiques et associatifs. L'objectif est d'intégrer les actions de réduction dans les programmes environnementaux de chaque collectivité et d'être exemplaire au sein des institutions.

#### LE DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Un état des lieux des pratiques environnementales au sein des collectivités est proposé.
- Cyclad veille à motiver et à accompagner les collectivités adhérentes et les mairies dans des démarches communes Zéro Déchet.
- Des formations à destination des agents et des élus sont mises en place.

#### LE PLANNING PREVISIONNEL

Etat des lieux des pratiques	2020
Nombre de charte par an	10

#### Les partenaires à mobiliser :

Publics cibles : les mairies et les intercommunalités

Pilotes de l'action : l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : les mairies et intercommunalités déjà engagées, le réseau 3AR, l'ADEME

#### Les résultats attendus

- Un atelier sur le thème de l'éco-exemplarité organisé chaque année sur un territoire.
- Un référent éco-exemplarité identifié dans chaque territoire.
- Le thème de l'éco-exemplarité mentionné dans les programmes de territoire portés par les adhérents.
- 10 communes/an intègrent le dispositif commune Zéro Déchet .



## AXE 2 EXEMPLARITE DES COLLECTIVITES

### Action 4 : Eco-exemplarité et développement des achats durables

#### LES OBJECTIFS

Les achats publics durables permettent aux personnes publiques d'assumer leur responsabilité environnementale, sociale et économique, tout en apportant des gains à leur structure. Les achats publics durables constituent un levier majeur pour orienter les marchés vers une meilleure prise en compte du développement durable. La définition d'une politique d'achats responsables sera définie au sein de Cyclad et diffusée.

#### LE DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Le cadre de la politique achats durables du syndicat sera défini et formalisé dans un document écrit, en partenariat avec les services.
- Les acheteurs seront formés sur l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics (groupements d'achats, ...).
- Une veille sur le réseau des collectivités membres du réseau 3AR en Nouvelle-Aquitaine sera mise en place.

#### LE PLANNING PREVISIONNEL

Mise en place d'achats responsables	En place
Formation des agents	Chaque année
Définition et formalisation de la politique achats durables	2022

#### Les partenaires à mobiliser :

Publics cibles : les acheteurs de Cyclad puis des intercommunalités

Pilotes de l'action : la responsable commande publique Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : les collectivités adhérentes, le réseau 3AR, l'ADEME

#### Les résultats attendus

- La politique des achats durables est formalisée dans un document écrit.
- Les services sont formés et incités à acheter des produits ou services plus respectueux de l'environnement.
- 100% des marchés passés disposent d'au moins un critère environnemental.
- 25% des marchés disposent d'un critère social.





## AXE 3 COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

**Action 5 : Sensibilisation de proximité : animations Zéro Déchet, promotion du STOP PUB, promotion et valorisation des actions menées par les acteurs (SERD, SEDD, visites de centre de tri, ...)**

### LES OBJECTIFS

Renforcer et encourager les actions de sensibilisation à l'attention du grand public et des associations sur l'ensemble des 7 piliers de l'économie circulaire.

### LE DESCRIPTIF DE L'ACTION

- En s'appuyant sur la dynamique des territoires engagés dans des programmes environnementaux, Cyclad renforce sa communication et l'élargit aux thèmes de l'économie circulaire (commerçants 0 déchet, stop pub...).
- Il veille également à associer les associations dans ses actions de communication et de sensibilisation.
- Il renforce son appui vers les acteurs locaux engagés et ancrés sur les territoires pour porter un message clair sur la réduction des déchets, en partenariat avec les intercommunalités.

### LE PLANNING PREVISIONNEL

Actions de sensibilisation dans chacun des piliers de l'économie circulaire	Annuelle
Visite du centre de tri	Annuelle
Animations grand public/conférence	Annuelle
Deux temps forts par an pendant la SERD et la SEDD	Annuelle

### Les partenaires à mobiliser :

Publics cibles : Les associations, habitants

Pilotes de l'action : l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : les collectivités adhérentes, les associations, les médias

### Les résultats attendus

- Chaque pilier de l'économie circulaire dispose d'une action de sensibilisation annuelle.
- Un événement 0 déchet est organisé annuellement.



## AXE 3 COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

**Action 6 : Promotion de la consommation responsable : achat en vrac, commerçants Zéro Déchet, « Pépites », économie de la fonctionnalité, ...**

### LES OBJECTIFS

La consommation responsable est un des piliers de l'économie circulaire et touche l'ensemble des cibles. La promotion de la consommation alternative vise à favoriser la sobriété de l'acte d'achat à l'utilisation du produit.

### LE DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Cyclad mène des actions depuis plus de 10 ans en faveur de la réduction des déchets. Depuis 2016, il axe sa communication sur la consommation responsable. Cette thématique sera renforcée par la publication régulière de messages sur l'ensemble des supports de communication.
- Cyclad s'appuie également auprès de ses partenaires locaux, acteurs de la consommation responsable.
- Il déploie les produits issus de l'économie circulaire dans différents lieux de vente : les Pépites.

### LE PLANNING PREVISIONNEL

Promotion de la sobriété des acteurs (achat de seconde main, don, économie de la fonctionnalité, ...)	Dès 2016 et chaque année
Installation des Pépites	Dès 2018 et chaque année
Promotion du vrac et des commerçants 0 déchets	Dès 2018 et chaque année

### Les partenaires à mobiliser :

Publics cibles : Les associations, habitants

Pilotes de l'action : l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : La CRESS, l'ADI, les commerçants 0 déchets, les associations de réemploi, les acteurs de l'ESS, les conseils de développement, les médias

### Les résultats attendus

- 250 commerçants Zéro Déchet engagés d'ici 2026.
- Déploiement des lieux de vente des pépites (au moins 2 par an).





## **AXE 3 COMMUNICATION ET SENSIBILISATION**

### **Action 7 : Soutien aux ateliers « Zéro Déchets » : couture, cosmétiques, produits ménagers, ...**

#### **LES OBJECTIFS**

Les ateliers « fait maison » se développent sur le territoire : fabrication de produits ménagers maison, de cosmétiques, couture et furoshiki. L'objectif de cette action est de soutenir des associations et/ou des particuliers dans l'animation d'ateliers et de promouvoir localement des démarches Zéro Déchet.

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Cyclad accompagne des associations et/ou des particuliers engagés dans le Zéro Déchet, dans l'animation d'ateliers, à destination des habitants, des collectivités et des professionnels. Le but est de transmettre localement ces gestes de réduction des déchets en s'appuyant sur des partenaires légitimes pour animer ces ateliers.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Recensement des associations/particuliers	2020
Organisation d'ateliers	Dès 2020 et chaque année

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les habitants, les collectivités, les professionnels

Pilotes de l'action : associations/particuliers engagés

Partenaires et relais : les communes, les médias, les associations, les clubs professionnels

#### **Les résultats attendus**

- 2 ateliers par an.
- Un animateur par zone géographique préalablement définie.



## **AXE 4 TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS ET GESTION DES DECHETS VERTS DES COMMUNES**

### **Action 8 : Développement de la collecte séparée des biodéchets**

#### **LES OBJECTIFS**

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte fixe comme objectif la généralisation du tri à la source des biodéchets. Le Paquet Économie Circulaire de l'Union Européenne exige que cet objectif soit atteint au plus tard le 31 décembre 2023.

Les caractérisations des OMR montrent que les biodéchets représentent près de 35%. Ils sont donc le flux prioritaire à détourner des OMR. Ils peuvent être valorisés localement en compost ou en méthanisation.

L'objectif est donc de déployer leur tri à la source sur tous les territoires adhérents à la compétence collecte de Cyclad.

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- L'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine souhaitent accompagner les collectivités dans l'anticipation de cette nouvelle réglementation.
- Cyclad va répondre à l'appel à projets TRIBIO lancé par L'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine (lauréat en 2019). Cet appel à projets vise à soutenir des opérations ambitieuses de généralisation du tri à la source des biodéchets en Nouvelle-Aquitaine. Cyclad définira donc sa stratégie de généralisation de tri à la source des biodéchets, les actions envisagées vis-à-vis de la gestion de proximité des biodéchets et le développement des collectes séparées des biodéchets des ménages.
- Après obtention des soutiens liés à ce projet Cyclad déploiera cette action sur tous les territoires qui adhèrent à la compétence collecte.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Réponse à l'appel à projet NA TRIBIO	2020
Déploiement territoire « Collecte » : 10 %	2020
Déploiement territoire « Collecte » : 50 %	2021
Déploiement territoire « Collecte » : 75%	2022
Déploiement territoire « Collecte » : 100 %	2023

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les habitants

Pilotes de l'action : l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : les communes, les communautés de communes

#### **Les résultats attendus**

- Tri des biodéchets sur 100% du territoire collecte.
- Baisse de 20% des OMR.



## **AXE 4 TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS ET GESTION DES DECHETS VERTS DES COMMUNES**

### **Action 9 : Aide à la gestion des déchets verts des communes**

#### **LES OBJECTIFS**

Cyclad et ses partenaires peuvent accompagner les communes pour la gestion de leurs déchets verts.

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- De nombreuses communes n'ont pas de solutions pérennes et conformes pour la gestion de leurs déchets verts. Aussi, une étude sera menée pour apporter une solution globale de gestion des déchets verts des communes (apport en déchetterie, partenariat en local avec des agriculteurs, broyage in-situ, ...).
- A l'issue de cette étude une restitution sera faite aux collectivités membres de Cyclad ainsi qu'un chiffrage des actions proposées.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Etudes sur les solutions à apporter	2021
Restitution	2022
Déploiement de solutions	2023

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les communes

Pilotes de l'action : l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : les communes, les communautés de communes

#### **Les résultats attendus**

- Proposer des solutions à la gestion des déchets verts des communes.
- Baisse de 5% de leurs déchets verts.



## **AXE 5 LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

### **Action 10 : Accompagnement de la restauration collective dans la démarche de réduction du gaspillage alimentaire**

#### **LES OBJECTIFS**

La loi Egalim oblige depuis 2016 les établissements à réduire le gaspillage alimentaire. Cyclad a répondu à l'appel à projet national « Mangeons mieux, gaspillons moins, 1 000 écoles et collèges luttent contre le gaspillage alimentaire ». Dans la continuité de cet appel à projet, Cyclad accompagnera techniquement les structures publiques et/privées dans leurs actions.

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Cyclad, en partenariat avec les collectivités adhérentes (compétentes dans le domaine de la restauration scolaire), le Département (pour les collèges), la Région (pour les lycées), et les acteurs privés propose un accompagnement sous la forme d'un état des lieux et des conseils pratiques dans la réalisation des pesées.
- Il relayera également des retours d'expériences des établissements engagés ; mise en réseaux. Il s'appuiera enfin sur les programmes de territoire menés par les collectivités (Programme Alimentaire territorial, Plan Climat Air Energie Territoire).
- Il s'appuiera sur des acteurs exemplaires sur cette thématique (échanges de bonnes pratiques)

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Rencontres avec les services concernés	2020-2021
Accompagnement des établissements	Dès 2020 et chaque année, selon les demandes

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les convives, les agents de restauration

Pilotes de l'action : les services intercommunautaires et/ou communaux compétents dans le domaine de l'alimentation, le Département, la Région, l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : les mairies, la chambre d'agriculture, les réseaux AGORES, Régal, 16octobre.fr

#### **Les résultats attendus**

- Accompagner au moins 30% des établissements d'ici 2026.
- Réaliser un guide issu des expériences des établissements engagés.
- Mettre en réseau les services agissants dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.



## **AXE 5 LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

### **Action 11 : Stages et projets tutorés autour du gaspillage alimentaire**

#### **LES OBJECTIFS**

Cyclad souhaite faire bénéficier aux entreprises et aux acteurs publics et associatifs du soutien d'un stagiaire sur des projets innovants permettant d'agir sur le gaspillage alimentaire dans leurs secteurs d'activité et/ou en recherchant des solutions dans le process de fabrication.

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Chaque année, Cyclad sollicitera ses partenaires désireux de mettre en place des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire. Il proposera l'appui d'un stagiaire à temps plein sur une durée définie.
- Les acteurs privés et associatifs n'ont pas toujours le temps d'accompagner le stagiaire. Cyclad sera le garant de son suivi et veillera à la réussite de sa mission.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Rencontres avec les établissements scolaires dont le cursus inclut la réalisation d'un stage	2020 et chaque année
Mise en relation entre le ou les stagiaires et l'établissement demandeur (entreprise, association, hôpital, ...)	Dès 2020 et chaque année, selon les demandes

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les entreprises, les associations, les services de restauration collective

Pilotes de l'action : l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : l'enseignement supérieur, la Région

#### **Les résultats attendus**

- Conventionner avec un établissement supérieur tous les ans.
- Proposer 1 stage/an sur le thème de la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Mettre en place au moins deux actions visant à réduire les excédents.



## **AXE 5 LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

### **Action 12 : Donner une visibilité régionale et nationale à des opérations de lutte contre le gaspillage alimentaire**

#### **LES OBJECTIFS**

Les actions portées par les acteurs visant à réduire le gaspillage alimentaire sont souvent peu connues du grand public. L'objectif est de mettre en lumière ces projets sous la forme de fiches actions rédigées par CyclaB et Cyclad et mises en ligne sur les sites de partage d'expériences : Récita, Régal, Optigede.

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- L'hétérogénéité des acteurs et des actions sur le thème du gaspillage alimentaire sont une opportunité pour faire connaître l'ensemble des gestes possibles visant à le réduire. Cyclad s'appuiera sur des réseaux existants, notamment le réseau Régal pour faire connaître ces démarches.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Recensement des démarches	2020 et chaque année
Rédaction des fiches actions/montage de dossiers	Dès 2020 et chaque année

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les acteurs engagés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

Pilotes de l'action : l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : Récita, ADEME, Régal, le Département, la Région

#### **Les résultats attendus**

- Porter à connaissance deux projets par an.
- Participer à des tables rondes et à des réunions thématiques, organisées à l'échelle régionale et nationale.





## **AXE 6 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE**

### **Action 13 : Accompagnement des entreprises à la mise en place du tri 5 flux**

#### **LES OBJECTIFS**

Le décret n° 2016-288 du 10 mars 2016 fait obligation aux producteurs et détenteurs de déchets (entreprises, commerces, administrations...) de trier à la source 5 flux de déchets papier/carton, métal, plastique, verre et bois. Le constat est que peu d'entreprises le font. L'objectif est de s'appuyer sur les services de développement économique, les clubs d'entreprises, la CCI, la CMA pour sensibiliser à cette action.

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Sensibiliser les entreprises à leur obligation réglementaire en utilisant les canaux professionnels.
- Proposer des solutions mutualisées pour faire le tri 5 flux.
- Proposer les contenants aux entreprises en lien avec l'ESS.
- Apporter de la pédagogie dans les démarches menées.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

CDA Saintes	2022
CDC Aunis Sud et CDC Aunis Atlantique	2023
Vals de Saintonge Communauté	2024
CDC Gémozac et CDC Cœur de Saintonge	2025
CDC Ile de Ré	2026

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les entreprises, les commerces, les administrations

Pilotes de l'action : les services développement économique, les clubs d'entreprise, la CCI, la CMA

Partenaires et relais : l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

#### **Les résultats attendus**

- Sensibilisation réalisée sur tout le territoire : 7 EPCI.



## **AXE 6 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE**

### **Action 14 : Clubs d'entreprises et services développement économique - Journées dédiées en déchetteries**

#### **LES OBJECTIFS**

Pour favoriser la sensibilisation, le tri et le recyclage, il est proposé d'ouvrir les déchetteries du territoire de Cyclad une fois par semestre pour collecter des flux qui souvent finissent dans les OMR (piles, cartouches d'imprimantes, papiers confidentiels, DEEE...).

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- L'action pourrait être portée par les clubs d'entreprises et appuyée par les services du développement économique des CDC / CDA. Les clubs d'entreprises inviteraient leurs adhérents à venir déposer des flux identifiés en amont sur une journée dédiée en déchetterie.
- Un gardien serait alors à la disposition des entreprises pour recevoir ces flux. A la fin de la journée un bilan quantifié serait réalisé et envoyé aux Clubs d'entreprises pour qu'ils communiquent les résultats à leurs adhérents. Ceci permet de sensibiliser les entreprises et de leur apporter des solutions concrètes.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Journées dédiées : 1 CDC / 2 journées	2021
Journées dédiées : 2 CDC / 4 journées	2022
Journées dédiées : 3 CDC / 6 journées	2023
Journées dédiées : 4 CDC / 8 journées	2024
Journées dédiées : 5 CDC / 10 journées	2025

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les entreprises, les commerces, les administrations

Pilotes de l'action : les services développement Economique, les clubs d'entreprise, la CCI, la CMA

Partenaires et relais : le service déchetterie, l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

#### **Les résultats attendus**

- 5 CDC Partenaires
- 5 Clubs d'entreprises partenaires
- 10 journées dédiées en déchetteries
- Synthèse des flux collectés lors de ces journées dédiées



## **AXE 6 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE**

### **Action 15 : Accompagnement des entreprises dans des démarches EIT**

#### **LES OBJECTIFS**

Pour favoriser les démarches d'EIT Cyclad va déposer un dossier de soutiens financiers pour recruter un chargé de mission dédié. Cette personne serait mise à disposition des services développement économique et des entreprises du territoire.

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Cyclad va déposer un dossier dans le cadre du programme ADEME : écologie industrielle et territoriale en Nouvelle-Aquitaine en janvier 2020. Le dossier déposé est dit de Niveau 2 (conduire une démarche d'EIT et mettre en œuvre des synergies).
- L'ADEME et la Région proposent, au travers de cet appel à projets, d'accompagner techniquement et financièrement les porteurs de projets de démarche d'EIT. L'accompagnement financier consiste au financement d'une animation dédiée à l'EIT et aux actions de communication.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Dépôt du dossier EITNA	2020
Recrutement chargé(e) de mission	2020 2 <sup>e</sup> semestre
Engagement des entreprises	2021 et chaque année

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les entreprises

Pilotes de l'action : les services développement économique, les clubs d'entreprise, la CCI, la CMA, l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : les clubs professionnels, les collectivités

#### **Les résultats attendus**

- Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission.
- Indicateur : nombre d'entreprises engagées dans une démarche EIT chaque année.



## **AXE 6 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE**

### **Action 16 : Accompagnement des projets innovants « Trophées Cyclab »**

#### **LES OBJECTIFS**

Les trophées Cyclab, lancés en 2019, ont pour but de faire émerger des porteurs de projets innovants en lien avec la valorisation des déchets et l'économie circulaire pour créer de l'activité économique et participer à l'engagement du territoire dans une politique de réduction des déchets.

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Les porteurs de projet du territoire candidatent aux « trophées Cyclab ». Chaque lauréat est accompagné par un PARTENAIRE et un PARRAIN il reçoit un prix qui peut donner lieu à : la participation financière d'un parrain ou l'achat de matériel, la mise à disposition d'un local par un partenaire : gratuitement ou à loyer modéré et ce pour une durée déterminée, l'accompagnement au développement du projet et la mise en relation avec un réseau d'experts, la mise en valeur du porteur de projet.
- LE PARTENAIRE : est une collectivité du territoire de Cyclad dont les élus souhaitent dynamiser le territoire, favoriser l'économie durable et la création d'emploi. Elle soutient le porteur de projet par un accompagnement personnalisé et/ou la mise à disposition d'un local pendant une durée déterminée.
- LE PARRAIN : est une entreprise, qui souhaite favoriser le développement de l'économie circulaire sur le territoire et qui s'engage à accompagner le porteur de projet par une aide financière. Le parrain peut soutenir techniquement le projet.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Les trophées Cyclab	Chaque année
---------------------	--------------

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les porteurs de projets

Pilotes de l'action : l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : les clubs professionnels, les collectivités, les chambres consulaires

#### **Les résultats attendus**

- 6 à 8 projets innovants accompagnés sur le territoire chaque année.
- Nombre d'implantation.



## **AXE 6 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE**

### **Action 17 : Accompagnement des acteurs du BTP**

#### **LES OBJECTIFS**

Favoriser le réemploi et l'utilisation de gravats recyclés sur le territoire.

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Aider les entreprises du BTP à développer des filières de recyclage des gravats sur le territoire et favoriser leur utilisation. Coordination avec l'action 4.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Site de valorisation des Gravats : 1	2020
Site(s) de valorisation des Gravats : 2	2022
Site(s) de valorisation des Gravats : 3	2024

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les entreprises du BTP

Pilotes de l'action : les clubs professionnels, les services développement économique, les chambres consulaires

Partenaires et relais : le service déchetterie, le chef de projet économie circulaire

#### **Les résultats attendus**

- 3 sites de valorisation des gravats sur le territoire de Cyclad.
- 50% des gravats de Cyclad valorisés.



## **AXE 6 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE**

### **Action 18 : Accompagnement des éco-manifestations**

#### **LES OBJECTIFS**

Favoriser la réduction des déchets et le tri sur les manifestations du territoire.

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Renforcer et accompagner les organisateurs de Festivals / Manifestations par :
  - Le prêt de matériel : points tri, panneaux, gobelets réutilisables, ...
  - La formation des bénévoles,
  - La sensibilisation avec la mise en place d'un stand etc.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Eco-Manifestations : 5	2020
Eco-Manifestations : 10	2021
Eco-Manifestations : 15	2022
Eco-Manifestations : 20	2023
Eco-Manifestations : 25	2024
Eco-Manifestations : 30	2025

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les organisateurs de festivals

Pilotes de l'action : l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : les mairies, les offices du tourisme, la presse

#### **Les résultats attendus**

- 30 Eco-Manifestations accompagnées.
- 20 000 festivaliers sensibilisés.





## **AXE 6 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE**

### **Action 19 : Favoriser la recherche et le développement**

#### **LES OBJECTIFS**

Favoriser de nouvelles utilisations de déchets chez les acteurs économiques du territoire en les aidant à développer des partenariats pour favoriser la recherche.

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Notre territoire est constitué d'un grand nombre de TPE. L'objectif est de les accompagner dans la partie recherche et innovation à développer de nouveaux usages des déchets pour les incorporer dans leurs produits ou développer des nouveaux produits.
- L'action consiste à développer des liens pour faire émerger des lieux où cette recherche / développement serait possible et aiguiller les acteurs économiques du territoire vers ces lieux. Ces lieux pourraient être des lieux d'enseignement technique disposant de laboratoires, de fablabs (laboratoire de fabrication), centres de recherche, universités, lieux dédiés à l'économie circulaire, ... Des partenariats seraient conclus avec eux.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Identification des partenaires « recherche »	Chaque année
Partenariats « recherche » actifs : 5	2024
Fablab dédié à l'Économie Circulaire : 1	2026

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les acteurs économiques

Pilotes de l'action : l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire, les services développement économique, la CCI, la CMA

Partenaires et relais : le service déchetterie Cyclad, les mairies

#### **Les résultats attendus**

- 5 partenariats « Recherche » actifs.
- 1 laboratoire de fabrication (fablab) 100% dédié à l'économie circulaire sur le territoire au service des acteurs économiques.



## **AXE 7 REEMPLOI, REPARATION, DON**

### **Action 20 : Associations et acteurs de l'ESS – Mise en place de Bricothèques**

#### **LES OBJECTIFS**

Cette action doit permettre aux habitants d'accéder à du matériel de bricolage et à des matériaux de seconde main qui pourraient être récupérés à terme en déchetterie (planches, peinture, éviers, ...). Ces bricothèques permettront également de faire connaître des associations/des acteurs de l'ESS du territoire. Les habitants pourront bénéficier de leurs savoirs-faires respectifs (menuiserie, réparation informatique, couture, ...). Elles entrent dans la définition de l'économie de la fonctionnalité (un des piliers de l'économie circulaire).

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Cyclad pourra accompagner les recherches de financements pour l'équipement des bricothèques
- Des acteurs intéressés du territoire seront retenus pour créer un maillage homogène.
- Les règles de fonctionnement (kit de base, location ou non, durée de prêt, ...) seront établies et Cyclad se chargera de créer une charte graphique et de la déployer.
- En phase de fonctionnement une communication régulière sera effectuée pour faire connaître ces lieux et les animations proposées autour du bricolage et de la réparation.
- L'action consiste à développer des liens pour faire émerger des lieux où cette recherche / développement serait possible et aiguiller les acteurs économiques du territoire vers ces lieux. Ces lieux pourraient être des lieux d'enseignement technique disposant de laboratoires, de Fablabs (laboratoire de fabrication), centre de recherche, universités, lieux dédiés à l'économie circulaire, ... Des partenariats seraient conclus avec eux.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Constituer un maillage d'acteurs prêts à mettre en place une bricothèque	2020
Définition du contenu, fonctionnement des bricothèques	2020
Mise en place d'une charte graphique, communication associée	2021
Installation 1 bricothèque	2021
Installation 5 bricothèques	2022
Installation 10 bricothèques	2024

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les habitants du territoire

Pilotes de l'action : l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : les associations et les acteurs de l'ESS

#### **Les résultats attendus**

- Création de 10 bricothèques.
- 1 000 personnes sensibilisées ou adhérentes aux bricothèques.
- 20 animations dans les bricothèques.



## **AXE 7 REEMPLOI, REPARATION, DON**

### **Action 21 : Promotion de la réparation**

#### **LES OBJECTIFS**

L'objectif est de promouvoir la réparation pour permettre de prolonger la durée de vie des objets.

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Faire connaître les acteurs : une campagne annuelle portée par Cyclad, les collectivités du département la Chambre de métiers et de l'Artisanat (CMA), les Répar'Acteurs, est mise en œuvre depuis 2016. L'idée est d'identifier d'autres acteurs du territoire pour qu'ils participent à la « semaine de la réparation » et se fassent connaître.
- Déploiement de cafés réparation : pour ne plus jeter ses objets en panne. L'idée est de favoriser l'émergence de ces actions en identifiant les acteurs susceptibles de pouvoir de monter ces ateliers, les faire connaître, relayer les animations relatives à la réparation.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Faire connaître les acteurs « café réparation »	Chaque année
Participer à la « semaine de la réparation »	Chaque année
Identifier les acteurs/animateurs « cafés réparation »	2021
5 ateliers « cafés réparation »	2022
10 ateliers « cafés réparation »	2026
Relayer l'information ateliers « cafés réparation »	Chaque année

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les habitants du territoire

Pilotes de l'action : l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : les associations et les acteurs de l'ESS

#### **Les résultats attendus**

- Augmentation de la participation des artisans réparateurs.
- 10 ateliers « cafés réparation » en 2023 sur le territoire.



## **AXE 7 REEMPLOI, REPARATION, DON**

**Action 22 : Soutien au réemploi : recycleries, boutiques solidaires, Cyclab'Box, caissons de réemploi, ...**

### **LES OBJECTIFS**

L'objectif est de permettre que les déchets des uns puissent servir de ressources à d'autres.

### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Pour les habitants : faire connaître les Boutiques solidaires, Recycleries, ... Permettre la récupération d'objets en déchetterie au travers des Cyclab'Box.
- Pour les associations, acteurs de l'ESS, boutiques solidaires et recycleries : avoir la possibilité de conventionner avec Cyclad pour que des matières puissent être mises de côté et récupérer grâce à des caissons de réemploi en déchetteries. Monter une opération « Le mois de... » où des matières, objets spécifiques puissent bénéficier d'une collecte dédiée et être ensuite livrées aux acteurs intéressés (tissus, petit matériel électronique, matériel de jardinage...).

### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Réseau de Cyclab'Box : 8	2020
Caissons de réemploi : 4	2020
Opération le « Mois de... »	2021
Caissons de réemploi : 8	2026
Réseau de Cyclab'Box : 12	2026
Relayer l'information : soutien aux dons	Chaque année

### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les habitants du territoire, les associations, Recycleries, les acteurs de l'ESS

Pilotes de l'action : le service déchetterie, l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : les associations, les recycleries et les acteurs de l'ESS

### **Les résultats attendus**

- 8 caissons de réemploi installés.
- 12 Cyclab'Box en déchetterie.
- 4 actions par an «Le Mois de... ».



## **AXE 7 REEMPLOI, REPARATION, DON**

### **Action 23 : Promotion des zones de gratuité de proximité, du don**

#### **LES OBJECTIFS**

Favoriser le don au travers de zones de gratuité « Donnez/Prenez ». L'idée est de multiplier sur tout le territoire des lieux où l'on peut trouver une zone de gratuité.

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Une zone de gratuité peut être par exemple un espace de 50cm x 50cm dans une mairie, une entreprise, un commerce où l'on dépose des objets qui peuvent être pris par n'importe qui. Le but est de multiplier ces endroits pour favoriser le don de proximité.
- Pour ce faire une communication sera faite pour promouvoir le concept, les faire connaître et les déployer.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Zones de gratuité : 10	2020
Zones de gratuité : 20	2021
Zones de gratuité : 30	2022
Zones de gratuité : 40	2023
Zones de gratuité : 50	2024
Zones de gratuité : 60	2025

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les habitants du territoire, les associations, les entreprises

Pilotes de l'action : les mairies, les associations

Partenaires et relais : l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

#### **Les résultats attendus**

- 60 zones de gratuité de proximité en 2025
- 6 000 personnes sensibilisées au don à fin 2025



## **AXE 8 UTILISER LES INSTRUMENTS ECONOMIQUES POUR FAVORISER LA PREVENTION DES DECHETS**

### **Action 24 : Mise en place du paiement des professionnels en déchetteries**

#### **LES OBJECTIFS**

Favoriser le tri des professionnels par la mise en place d'un paiement en fonction des déchets apportés. Conformité avec la réglementation.

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Mise en place d'un logiciel des paiements des professionnels sur les déchetteries de Cyclad.
- Cette action doit permettre également de favoriser le tri en amont et donc la baisse du flux Tout-Venant en déchetterie. Ce flux représente 25% des tonnages en déchetterie mais pèse 50% dans les coûts d'exploitation des déchetteries.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Mise en place du logiciel	2020
Identification des professionnels et déploiement	2021
Mise en place du paiement	2022

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les artisans les entreprises

Pilotes de l'action : le service déchetterie, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : les mairies, les communautés de communes

#### **Les résultats attendus**

- Baisse du tout-venant de 5%.





## **AXE 8 UTILISER LES INSTRUMENTS ECONOMIQUES POUR FAVORISER LA PREVENTION DES DECHETS**

### **Action 25 : Sensibilisation des collectivités à la mise en place de la TEOMi et/ou Redevance Incitative**

#### **LES OBJECTIFS**

En France, pour financer le service public de prévention et de gestion des déchets, les collectivités ont le choix d'instaurer une redevance (REOM) ou une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). On parle de tarification incitative quand la redevance ou la taxe d'enlèvement des ordures ménagères inclut une part variable en fonction de la quantité de déchets produits. La loi de Transition énergétique pour une croissance verte a fixé un objectif de généralisation de la tarification incitative. Les collectivités qui ont mis en place une tarification incitative observent des réductions de l'ordre de 8 % des déchets ménagers et assimilés (DMA). Cyclad sensibilisera donc les EPCI à cette incitativité.

#### **LE DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Cyclad présentera aux CDC les dispositifs de TEOM ou REOM incitative. En fonction de l'intérêt suscité par ces dispositifs, il accompagnera les territoires intéressés par la mise en place d'un logiciel des paiements des professionnels sur les déchetteries de Cyclad.

#### **LE PLANNING PREVISIONNEL**

Présentation des dispositifs	2023
Accompagnement des territoires intéressés	2024 à 2026

#### **Les partenaires à mobiliser :**

Publics cibles : les communautés de communes

Pilotes de l'action : l'équipe projet Cyclad, le chef de projet économie circulaire

Partenaires et relais : l'ADEME

#### **Les résultats attendus**

- Sensibilisation des territoires à la tarification incitative.

**cyclad**

Tous les déchets ont de l'avenir

**cyclad.org**

